n° 14

16 juillet 2020

# Viticulture Auvergne

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

## À retenir cette semaine

Stade pré-véraison à véraison
Mildiou : très rare, risque quasi nul sur grappes
Oïdium : risque à déterminer à la parcelle de faible à fort
black-rot : fin du risque
Larves de cicadelles : grillures bien visibles, mais souvent pas de conséquence
Maladie du bois : toujours de nombreux cas
Tordeuses de la grappe : fin du vol, perfo de 2ème génération bien visibles

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents.

## Données du réseau

16 parcelles renseignées,13 dans le vignoble de Saint Pourçain, 3 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

## Stades phénologiques

Les premières baies vérées apparaissent dans les parcelles les plus précoces, et la véraison semble très proche dans de nombreuses autres parcelles. Les baies sont translucides, très aqueuses, et laissant clairement apparaître les « veines ».
Quelques parcelles sur sols séchants commencent à montrer des signes de stress hydrique. Mais en général les vignes ne semblent pas encore souffrir, et sont même parfois encore poussantes.

Stade pré-véraison

Stade véraison

# Situation sanitaire

## Tordeuse de la grappe

Le second vol touche à sa fin. L'observation des pontes a été rendue très difficile en raison de la pluie, mais les premières perforations de baies étaient déjà visibles. Leur nombre est relativement faible, de l'ordre de quelques unités pour 100 grappes, avec un maximum à 9. Dans la très grande majorité des cas, la nuisibilité n'est pas directe, c'est-à-dire que les tordeuses provoquent relativement peu de perte directement par la perforation de baies. Mais les perforations sont des portes d'entrée pour le botrytis. Il faut donc être prudents en présence de perforations si la parcelle est sensible au botrytis.

Méthode alternative

***Méthode alternative : un effeuillage sur une face permet de limiter la propagation du botrytis. Mais attention aux risques de coup de soleil ! A étudier au cas par cas.***
***Vous pouvez également vous référer à la liste actualisée des produits de biocontrôle*** :
https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

Larves d'eudémis dans leurs « perforations». Elles sont d'autant plus âgées qu'elles sont grosses

## Cicadelle verte

Cette semaine aucune parcelle n'approche du seuil de nuisibilité, fixé à cette période à 50 larves pour 100 feuilles. Les larves provoquent des « grillures » de la feuilles par leur piqures répétées. Ces grillures sont maintenant assez fréquentes sur les cépages rouges, notamment le pineau. Mais des essais montrent qu'il faudrait que le feuillage soit touché à près de 80 % pour que la maturité soit impactée. Ces seuils sont en général très rarement atteints. Actuellement, les parcelles les plus touchées n'excèdent 5 à 10 % de surface de feuillage « grillée »

Les 5 stades larvaires sont présents

Grillures dues aux piqures des larves.

## Mildiou

Les réserves d'inoculum sont presque épuisées, et le vignoble est sain. On n'a donc plus de risque de contamination sur grappes.

## Black rot

Fin du risque.

# Situation sanitaire

## Oïdium

La situation reste saine sur la majorité des parcelles.
Des petits symptômes apparaissent sur des parcelles jusque-là indemnes (y compris sur tressalier, cépage moins sensible). Ils sont peu fréquents; même s'ils peuvent encore s'étendre un peu, ils ne devraient pas poser de problème à la récolte.
Sur celles déjà contaminées précocement, l'épidémie continue de progresser inexorablement. Grande vigilance indispensable sur ces parcelles !

Symptômes d'oïdium sur grappes à niveau croissant de gravité. La situation est déjà très grave sur les photos 3 à 6, et va encore s'aggraver. Le cas 2 peut encore d'étendre, mais ne sera pas trop grave. Le cas 1 devrait rester limité.

## Vu au vignoble

carence magnésienne sur cépage rouge à gauche et blanc à droite

Divers symptômes de maladie du bois, formes lentes

Dégâts de criquets.

## Devinettes :

Pour clôturer en beauté la série des devinettes, en voici 2 cette semaine :

Est-ce un symptôme de maladie du bois ou de carence magnésienne?

Qu'elle est la cause du rougissement de cette feuille ?

Réponse la semaine prochaine

## Réponse à la devinette de la semaine dernière :

1

2

3

4

5

6

Mildiou : photo 4 et 6 ; black rot ; photo 3 et 5, et coup de soleil : photo 1 et 2.

Les baies atteintes de mildiou sont d'un marron tirant plus sur le rouge que celles atteintes de black rot. La façon dont les baies se plissent est également différente : pour le black rot, c'est plus circulaire, autour d'un point, alors que pour le mildiou les baies se rident longitudinalement.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
*http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture*

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

**Animateur filière/Rédacteur :** Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité .*